



Session plénière du 20 décembre 2012

Budget primitif 2013

Intervention de Michel Chassier (Groupe Front National)

Monsieur le Président, mes chers collègues,

Je suis étonné, Monsieur le Président, par la teneur de vos propos et de ceux des membres de votre majorité.

En réalité votre budget est un budget de rigueur qui n'ose pas dire son nom, et vous êtes obligés, sous la contrainte, de faire des arbitrages.

Mais dès lors que les priorités de la Région ne sont pas clairement définies, que ses compétences ne sont pas délimitées par rapport aux autres collectivités, ce que nous avons toujours demandé, vos décisions ne se traduisent pas véritablement, contrairement à vos affirmations, en choix offensifs qui permettraient d'agir efficacement.

En effet, si le budget augmente de 0,61%, les interventions n'augmentent que de 0,26%, et globalement elles ne progressent pas hors gestion décentralisée des programmes européens.

Certains ont évoqué l'inflation, et si l'on en tient compte, c'est en réalité le 2ème budget qui enregistre une contraction des dépenses, mais je soulignerai également que l'augmentation du volume des interventions 2013, 2 179 400 euros est inférieure à l'augmentation de la charge de la dette, 2 560 730 euros.

En vérité il y a moins d'argent qu'en 2012 pour l'ensemble de nos politiques, reconnaissez-le.

Et dans cette enveloppe contrainte, vous ne pouvez bien évidemment créer de nouveaux dispositifs qu'en réduisant sur d'autres.

C'est un exercice bien connu au gouvernement, où le ministre du budget doit faire tenir dans les limites fixées les demandes des ministères dépensiers.

Les mêmes contraintes existent à la Région, quoi qu'en dise Mme Gloannec-Maurin, avec des vice-présidents parfois voraces en terme de crédits budgétaires, et un vice-président en charge des finances confronté à une réalité plutôt coriace.

Et le combat que vous évoquiez, c'est peut-être d'abord au sein de votre majorité **le combat entre les voraces et les coriaces !** (*Alfred Jarry, Ubu Roi, acte V, scène 1*)

Pardonnez-moi cette évocation du Père Ubu, mais n'oublions pas qu'il était lui aussi un spécialiste de la « pompe à Phynances ».

Je ne dis pas, Monsieur le Président, que c'est le budget du Père Ubu, mais après tout, avec la nouvelle hausse sur les cartes grises, nous pourrions dire que **votre « cheval à Phynances », c'est le cheval vapeur !**

Je ne reviendrai pas sur l'analyse de ce budget, si ce n'est pour rappeler que nous sommes dans une situation où les recettes ne progressent plus, et risquent même de diminuer.

Nous avons interprété en 2012 la quasi-cristallisation des dépenses, à structure pratiquement invariable, comme la marque d'un budget d'attente, dans l'espoir d'un changement politique nationale que vous appeliez de vos vœux.

Mais vous pouvez constater aujourd'hui qu'il n'y a pas eu de changement au niveau des dotations de l'Etat.

Et non content de vous résigner, vous semblez désormais approuver cette politique dite de « redressement » des finances publiques.

C'est un peu comme le mari trompé. D'abord, il est généralement le dernier informé, ensuite qu'il commence à avoir des doutes, il refuse d'y croire, mais il arrive un moment où il doit admettre la vérité.

Vous êtes aujourd'hui dans cette situation, mais elle semble vous convenir.

Chacun pourra en tirer les conclusions.

Pour les seules ressources sur lesquelles nous pouvons agir, il n'y a plus de marge de manœuvre. Nous sommes déjà au taux maximum en ce qui concerne la TICPE, et la diminution des volumes consommés tire les recettes vers le bas.

Quant aux cartes grises, la hausse de la taxe ne compense pas l'effondrement des immatriculations, et au total le produit de la fiscalité indirecte diminue cette année de 3 millions d'euros.

Voilà pourquoi nous sommes dubitatifs devant les priorités affichées.

Prenons quelques exemples :

- **La formation professionnelle** : vous annoncez la création d'un nouveau dispositif, le fonds « RéActifs Emploi Formation », mais c'est à budget constant. Il est d'ailleurs assez difficile de s'y retrouver en raison de la révision des programmes.
- **L'apprentissage, les formations sanitaires et sociales, l'enseignement supérieur** voient également leur budget stagner, entre 0,5 et 0,6% de hausse.
- **Pour l'environnement**, vous déclarez 2013 comme « l'année de la transition écologique », mais c'est avec un budget en diminution de 2,23%. Au titre de **la recherche**, nous voyons également le programme des énergies nouvelles diminuer de 33%, mais cela correspond peut-être à la réalité du marché et à l'éclatement de bulle du solaire et de l'éolien.
- **Le développement économique** est considéré également comme une priorité, mais au chapitre « Economie-innovation » les crédits sont en baisse de 3,74%.
- Au niveau des **politiques territoriales**, il risque aussi d'y avoir des grincements de dents, avec une enveloppe qui diminue globalement de 3,44%. Cela se traduit en particulier par un désengagement pour les villes moyennes, avec 7 millions d'euros d'autorisation de programme supprimés, au profit de futurs « pôles de centralité ».

C'est aussi une diminution de 13% pour les **Coeurs de villages** après 19% en 2012, ce qui contredit votre affirmation de maintenir les engagements de la Région « à l'euro près » !.

Il est permis également de s'interroger sur les nouveaux **Contrats Régionaux de Solidarité Territoriale**. Sur les 77 millions d'euros d'autorisation de programmes pour les six premiers contrats, 41,5 sont affectés au contrat de Tours, soit près de 54% du total.

Cela confirme les critiques que nous avons émises lors du débat du **SRADDT**, qui nous semble accentuer la concentration des moyens sur les 2 ou 3 villes principales, au détriment des villes moyennes et des territoires ruraux.

- Les crédits pour **le Tourisme** sont en baisse de 7,89%, alors même que vous le considérez comme « un axe majeur de développement économique ».
- Le Très Haut Débit est également affiché comme une priorité régionale, un enjeu majeur pour l'attractivité de nos territoires, pourtant les crédits diminuent de 8.50%.
- Les crédits de **la Culture**, domaine jusqu'ici intouchable, sont également en baisse de 5,52%, ce qui va au-delà d'un amendement que nous avons présenté en 2012, et qui avait été repoussé.
- Enfin c'est le domaine du **Sport** qui est le plus touché, avec une baisse de - 24.77%.

Il est intéressant en parallèle d'examiner les seuls chapitres en augmentation significative. Ce sont :

- Les « **Moyens généraux financiers** », autrement dit la charge de la dette, avec + 3,75% : 70,9 millions d'euros, dépassant le montant des politiques territoriales !
- Le chapitre « **Transports et déplacements** » avec + 3,93%, ce qui mérite quelques explications.

On peut parler d'abord d'une augmentation « subie » de 5% sur les services TER, ce qui fait + 13,3% en 2 ans.

Sur le programme acquisition et renouvellement des matériels roulants, il s'agit de solder des opérations antérieures.

Mais il n'y a aucune ouverture de crédit pour répondre à la demande.

Lors d'un Comité Local d'Animation et de Développement pour la Ligne Tours-Vierzon-Bourges, le Vice-président en charge du dossier avait informé les usagers que la Région allait se positionner sur le marché d'occasion pour acquérir une rame supplémentaire. Où sont les crédits correspondants ?

Plus globalement, nous ne voyons pas dans le budget 2013 une réponse à la hauteur de la colère légitime des usagers quotidiens du TER. (AP barreau Maasy-Valenton - TGV)

- Enfin au chapitre « Europe et coopération décentralisée », la hausse de 7,89% traduit seulement une augmentation de la gestion déléguée de fonds dits « européens », pour un montant qui atteint 32,7 millions d'euros en 2013.

En appliquant à ces crédits le ratio traduisant le rapport entre contributions et subventions reçues au niveau national, nous pouvons en déduire que l'Europe nous prive de 19 millions d'euros.

Ce rapide balayage des politiques régionales confirme amplement notre analyse : ce budget n'est pas un budget de combat, mais bien **un budget de rigueur imposé par des ressources contraintes**, et qui se refuse toujours à définir de véritables priorités.

Il faudrait y ajouter la prolongation dans le temps d'un certain nombre d'autorisations de programme. Comment ne pas s'interroger par exemple sur la prolongation d'une AP portant sur la rénovation urbaine, votée en 2009, et dont la date finale est reportée de 2012 à 2020 !

Nous ne pouvons donc pas voter ce budget en l'état, mais nous présenterons une série d'amendements qui n'en remettent pas en cause l'architecture, mais qui proposent une atténuation de certaines dépenses, ce qui permettrait d'alléger la pression sur les automobilistes, éternelles vaches à lait de l'Etat et de la Région, et de réduire le recours à l'emprunt.